

**Présentation synthétique
Budget 2018
Budget Primitif 2019**

Conseil Municipal
Jeudi 28 mars 2019

1. Synthèse du budget 2018

2. Analyse financière

3. Présentation du Budget Primitif 2019

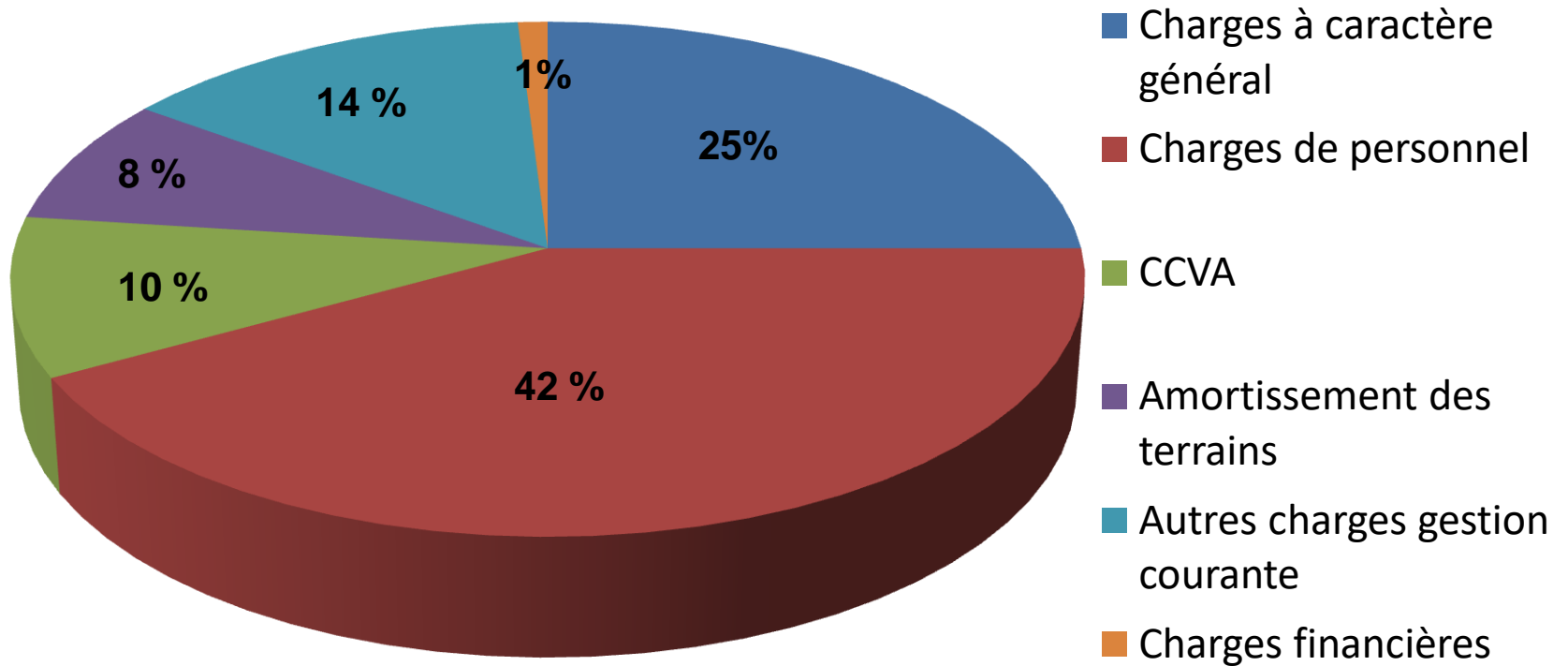
1. Synthèse du Budget 2018

Budget 2018 Dépenses de Fonctionnement

(Dépenses nécessaires à l'action quotidienne)

• 011 Charges à caractère général	• 142 445.11 €	24.81 %
• 012 Charges de personnel	• 240 130.34 €	41.82 %
• 014 CCVA	• 58 424.81 €	10.17 %
• 042 Amortissement des terrains	• 46 952.98 €	8.18 %
• 65 Autres charges gestion courante	• 80 997.95 €	14.11 %
• 66 Charges financières	• 5 199.28 €	0.91 %
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	574 150.47 €	100 %

Budget 2018 Dépenses Fonctionnement



CHARGES A CARACTERE GENERAL : Les postes les plus importants sont l'énergie et l'électricité (21.84%), l'école (alimentation et fournitures scolaires) 19.52%, les bâtiments publics (10.65%). La section fêtes et cérémonies (8.11%) a augmenté en 2018 (inauguration de la Salle d'éducation populaire).

CHARGES DE PERSONNEL : Salaires des employés titulaire, non titulaire, intervenant extérieur, les cotisations URSSAF, Retraite, ASSEDIC, Assurances et médecine du travail.

ATTENUATION DE PRODUITS : Charges transférées à la CCVA. Nouvelle compétence transférée de droit aux EPCI suite à la loi du 01/01/2018 sur la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (**GEMAPI**).

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : Indemnités, cotisations retraite, formation des élus représentent 50.61% des autres charges courantes. La garderie de l'école a une part de 22.95 %. Le solde de 26.44 % concerne le service incendie, le CCAS et l'enfant scolarisé à Nazelles-Négron en Classe ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire).

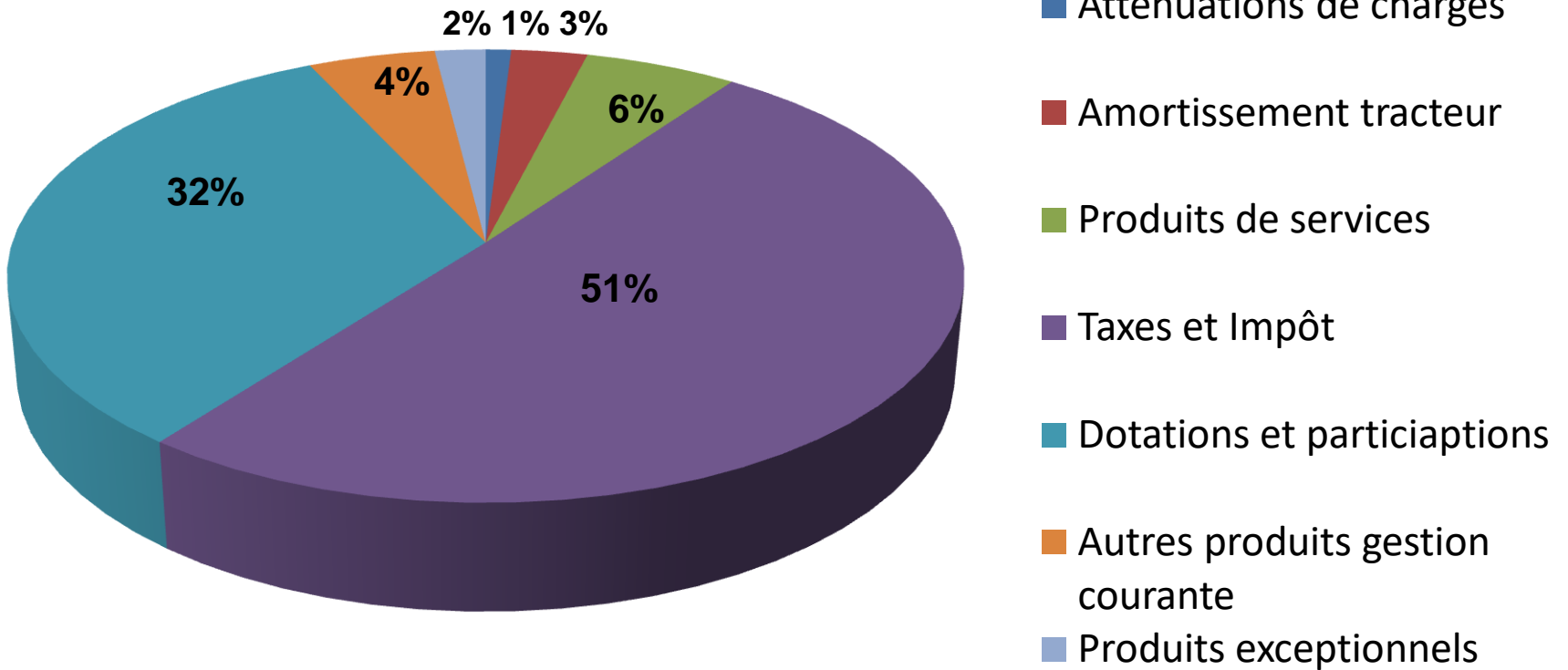
CHARGES FINANCIERES : Intérêts réglés à l'échéance (Emprunt).

Budget 2018 Recettes de Fonctionnement

(Impôts et taxes, dotations et subventions et produits de gestion courante)

• 013 Atténuations de charges	• 3 331.12 €	0.46 %
• 042 Amortissement Tracteur	• 24 801.74 €	3.44 %
• 70 Produits de services	• 40 847.97 €	5.67 %
• 73 Taxes et Impôts	• 370 021.00 €	51.39 %
• 74 Dotations et participations	• 234 613.87 €	32.59 %
• 75 Autres produits gestion courante	• 31 280.70 €	4.34 %
• 76 Produits financiers	• 2.28 €	0.00 %
• 77 Produits exceptionnels	• 15 106.40 €	2.11 %
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	720 005.08 €	100.00 %

Budget 2018 Recettes Fonctionnement



ATTENUATION DE CHARGES : Remboursement rémunération de personnel

PRODUITS DE SERVICES : Concession cimetièrre, Redevances funéraires, Redevance occupation du domaine public, Redevance pèriscolaire, Cantine.

TAXES ET IMPOTS : Taxes foncières, taxes d'habitation et Dotation Solidarité Communautaire (DSC).

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS : Dotation forfaitaire, Dotation solidarité rurale (DSR), Dotation Nationale, FCTVA (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée), Subvention département, Dotation compensation réforme taxe professionnelle, Compensation exonération taxe d'habitation.

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : Redevance concession, brevets, revenus des immeubles.

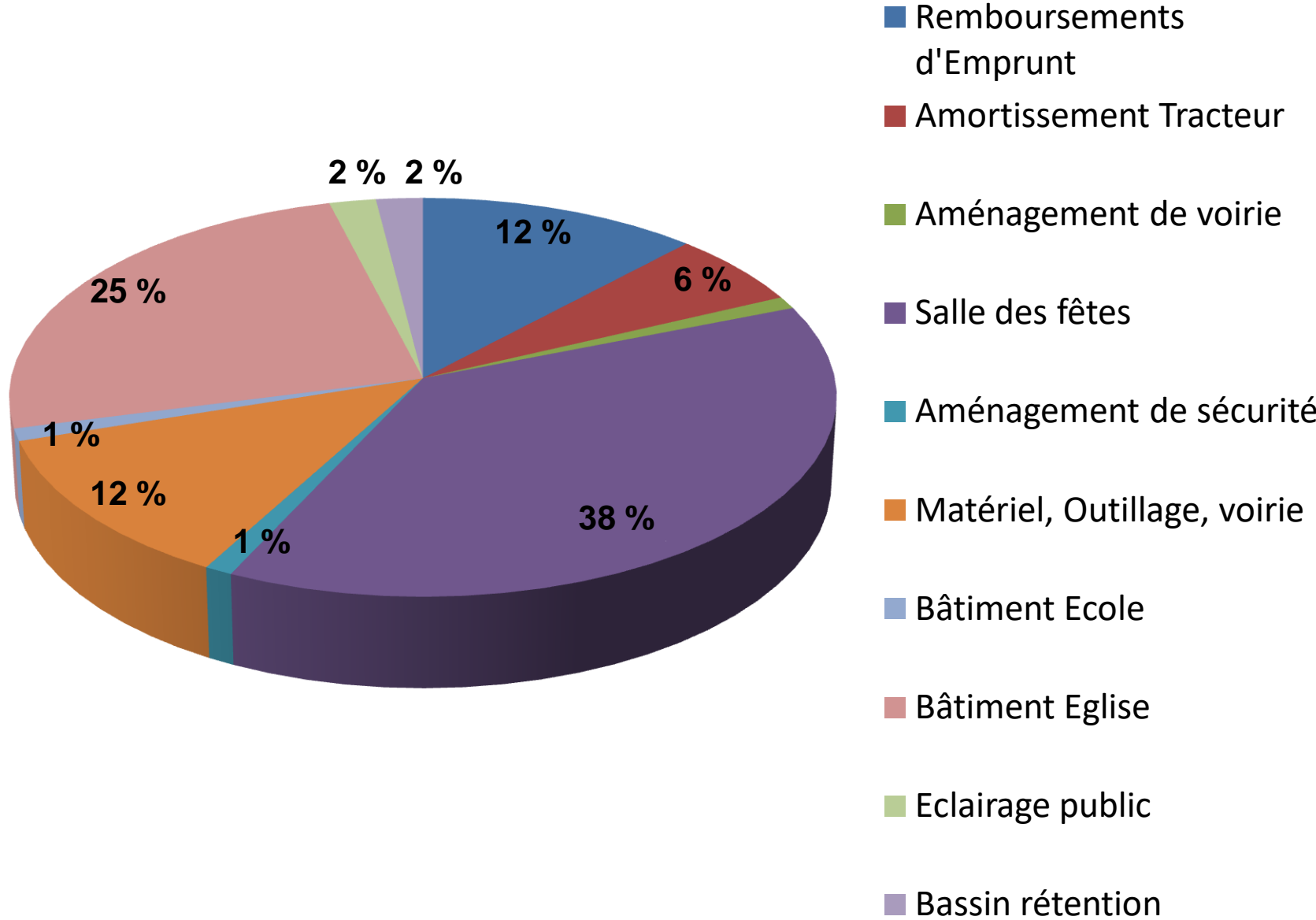
PRODUITS EXCEPTIONNELS : Mandats annulés, produits de cession d'immobilisation, produits exceptionnels divers.

Budget 2018 Dépenses d'investissement

(Dépenses de construction qui enrichissent le patrimoine de la Commune)

• 1641 Remboursement d'emprunts	• 52 924.32 €	12.35 %
• Amortissement Tracteur	• 24 801.74 €	5.79 %
• 12 Aménagement de voirie (Loisirs)	• 1 317.48 €	0.31 %
• 22 Salle des Fêtes	• 165 698.90 €	38.66 %
• 25 Aménagements de sécurité	• 4 716.55 €	1.10 %
• 32 Matériel, Outillage Voirie	• 50 004.11 €	11.67 %
• 35 Bâtiment Ecole	• 978.40 €	0.23 %
• 37 Bâtiment Eglise	• 106 575.67 €	24.86 %
• 39 Eclairage public	• 10 680.96 €	2.49 %
• 52 Bassin rétention	• 10 941.00 €	2.54 %
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	428 639.13 €	100.00 %

Budget 2018 Dépenses d'investissement



Les dépenses d'investissement :

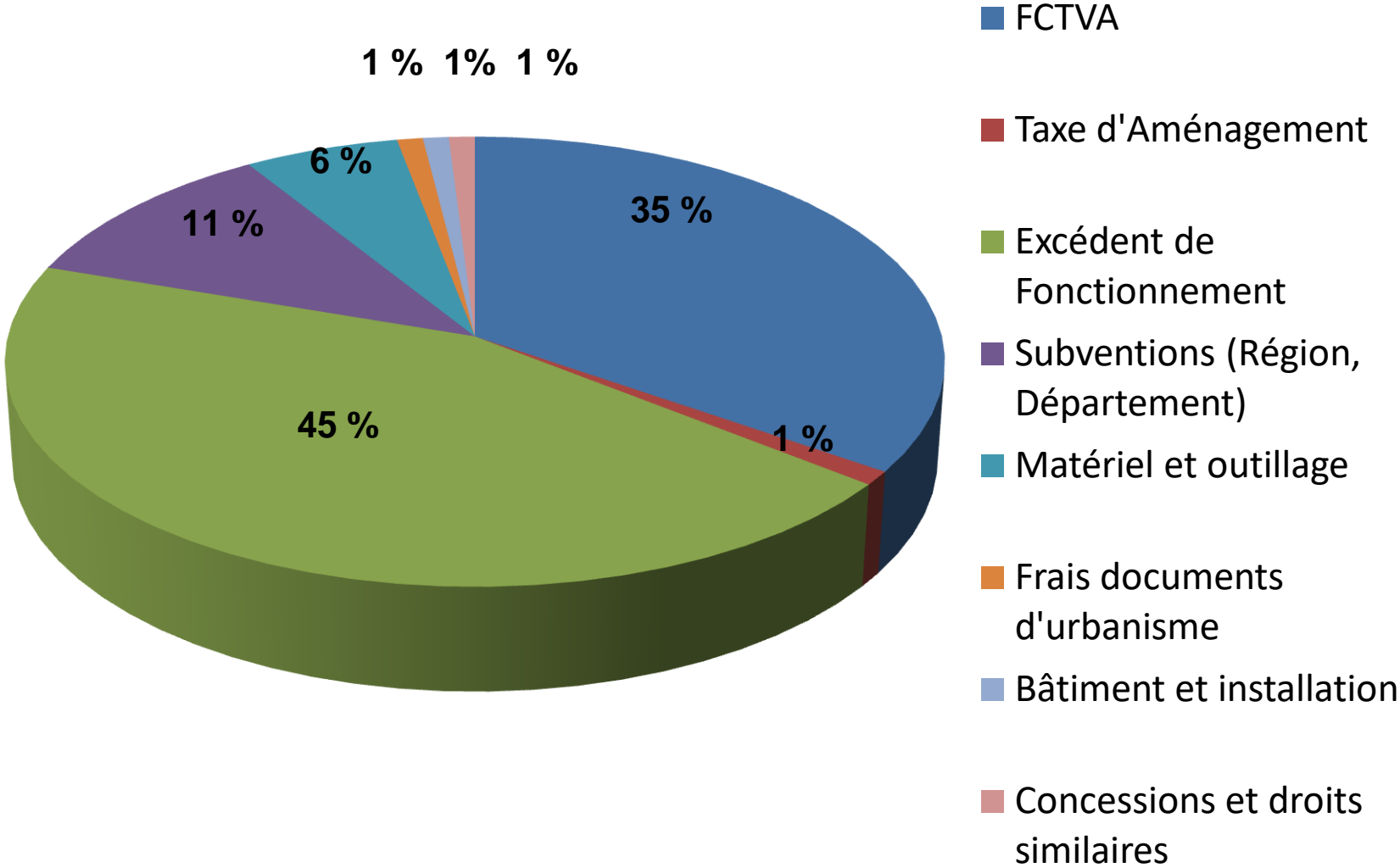
- **section Matériel, outillage voirie** : achat d'un tracteur John DEERE, une desherbeuse à eau chaude, un poste à souder et un aspirateur.
- **section Matériel de bureau et info** : achat d'un PC pour l'école.
- **section Mobilier** : achat tables et chaises pour la Salle d'éducation populaire.

Budget 2018 Recettes d'investissement

(La récupération de TVA, les taxes d'aménagement, les emprunts et les subventions sur les travaux réalisés)

• FCTVA	• 204 683.68 €	34.80 %
• Taxe d'Aménagement	• 3 268.97 €	0.63 %
• Excédent de Fonctionnement	• 268 100.09 €	45.57 %
• Subventions (Région, Département)	• 65 125.12 €	11.06 %
• Autre matériel et outillage (cession tracteur)	• 34 401.74 €	5.83 %
• Frais documents d'urbanisme	• 6 987.00 €	1.18 %
• Bâtiment et installation	• 3 235.24 €	0.54 %
• Concessions et droits similaires	• 2 329.00 €	0.39 %
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	588 160.84 €	100.00 %

Budget 2018 Recettes d'investissement



BUDGET 2018

- **Dépenses de Fonctionnement**
574 150.47 €
- **Recettes de Fonctionnement**
720 005.08 €

- **Dépenses d'Investissement**
428 639.13 €
- **Recettes d'Investissement**
588 160.84

TOTAL BUDGET 2018 : 1 308 165.92 €

EXCEDENT 2018

- **Excédent de Fonctionnement : 229 647.11 €**

- . 145 854.61 € (Recettes - Dépenses)
- . 83 748.84 € (Excédent antérieur reporté 2017)
- . 43.66 € (Dissolution syndicat de la Loire SICALA en 2018)

- **Excédent d'Investissement : 176 882.85 €**

- . 159 521.71 € (Recettes – Dépenses)
- . 17 293.91 € (Solde exécution d'investissement reporté 2017)
- . 67.23 € (Dissolution syndicat de la Loire SICALA en 2018)

- **Résultat de Clôture Budget : 406 529.96 €**

dont un reste à réaliser de 169 400.00 € (dépenses engagées et non mandatées au 31/12/2018)

- **Excédent 2018 : 237 129.96 €**

2. Analyse financière

Evolution des dotations de l'Etat de 2015 à 2018

	2015	2016	2017	2018	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2015/2018
D.G.F Dotation Globale de Fonctionnement	135 264.00 €	124 561.00 €	120 000.00 €	119 696.00 €	-7.91 %	-3.66 %	- 0.25 %	- 11.50 %
D.S.R Dotation de Solidarité Rurale	39 693.00 €	24 382.00 €	22 187.00 €	28 070.00 €	-38.57 %	-9.00 %	26.51 %	- 29.28 %
D.N.P Dotation Nationale de Péréquation	31 350.00 €	28 215.00 €	25 675.00 €	24 688.00 €	-10.00 %	-9.00 %	-18.10 %	- 21.25 %
TOTAL DES DOTATIONS	206 307.00 €	177 158.00 €	167 862.00 €	172 454.00 €	-14.13 %	-5.25 %	-18.63 %	-16.40 %

Notre commune a vu baisser ses dotations de l'ordre de 16% de 2015 à 2018. Cette diminution des ressources pèse sur notre situation budgétaire qui peut nous contraindre à limiter nos investissements. Toutefois, il nous faut trouver d'autres sources de financement pour obtenir des marges de manœuvre et continuer à développer notre commune. La recherche de subventions devient essentielle pour financer les projets.

Evolution de la fiscalité directe

	2015	2016	2017	2018	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2015/2018
Taxe d'Habitation	171 029.00 €	176 851.00 €	174 625.00 €	178 621.00 €	3.40 %	- 1.26 %	2.10 %	4.43 %
Taxe Foncière bâtie	131 257.00 €	140 193.00 €	138 430.00 €	140 403.00 €	6.81 %	-1.26 %	5.46 %	6.96 %
Taxe Foncière non bâtie	34 200.00 €	35 039.00 €	34 599.00 €	34 998.00 €	2.45 %	-1.26 %	1.17 %	2.33 %
Totale Taxes directes locales	336 486.00 €	352 083.00 €	347 654.00 €	354 022.00 €	4.64 %	-1.26 %	3.32 %	5.21 %

Taux des taxes locales

Taxe d'Habitation	13.32 %
Taxe Foncière bâtie	17.16 %
Taxe Foncière non bâtie	57.00 %

Taux moyens des taxes locales de la strate

Taxe d'Habitation	12.24 %
Taxe Foncière bâtie	15 .42 %
Taxe Foncière non bâtie	43.70 %

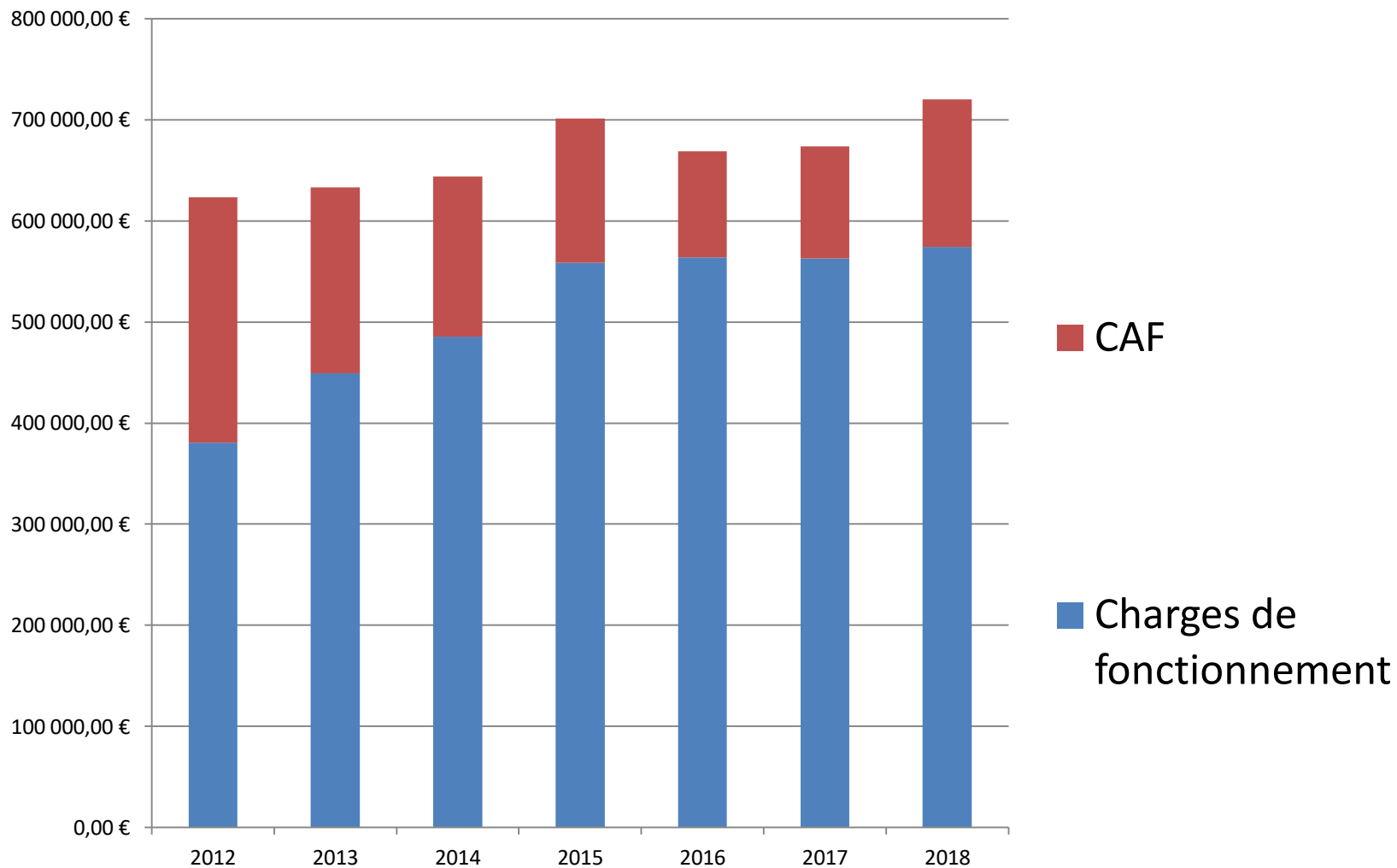
Les taux des taxes locales de notre commune n'ont pas changé depuis 2015.

Evolution de la Capacité d'Autofinancement (CAF)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Produits de fonctionnement	623 577.00 €	632980.00 €	643 862.00 €	701 203.00 €	668 977.00 €	673 607.14 €	720 005.08 €
Charges de fonctionnement	380 700.00 €	449 148.00 €	485 561.00 €	558 510.00 €	564 008.00 €	562 671.14 €	574 150.47 €
CAF	242 877.00 €	183 832.00 €	158 301.00 €	142 693.00 €	104 969.00 €	110 936.00 €	145 854.61 €

La Capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant des produits réels de fonctionnement de l'exercice sur les charges réelles de fonctionnement de l'exercice. Cette trésorerie dégagée permet de couvrir tout ou une partie des dépenses réelles d'investissement. Elle sert avant tout à rembourser le capital emprunté et investir dans les dépenses d'équipement pour le développement de la commune.

Evolution de la Capacité d'Autofinancement



ETAT DE LA DETTE

Année	Investissement	Organisme prêteur	Durée Emprunt	Taux	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/2019
2006	Travaux de voirie et aménagement parking centre bourg	Caisse d'Épargne	20	3.94	250 000.00 €	123 843.79 €
2016	Travaux salle d'éducation populaire	CDC	20	0.00	800 000.00 €	760 000.00 €

Soit un total de 883 843.79 €

Investissement	Annuité payée dans l'exercice		
	Capital	Intérêts	Total
Travaux de voirie et aménagement parking centre bourg	12 924.32 €	5 199.28 €	18 123.60 €
Travaux salle d'éducation populaire	40 000.00 €	00.00 €	40 000.00 €
			52 924.32 €

Ratio d'analyse de la dette

1. Le ratio en cours de la dette/recettes de fonctionnement :

$$883\,843.79 / 720\,005.08 = 1.22$$

Ce ratio représente le poids de la dette en nombre d'années de recettes courantes. Le seuil d'alerte est à 1.2. Notre commune doit veiller à ne pas s'endetter davantage et donc d'investir sur ses fonds propres.

2. La capacité de désendettement (en cours de la dette /l'épargne brute) :

$$883\,843.79 / 145\,854.00 = 6.05$$

Il s'exprime en nombre d'années : moins de 8 ans : zone verte ; entre 8 et 11 ans : zone médiane ; entre 11 et 15 ans : zone orange ; plus de 15 ans : zone rouge. Notre niveau de capacité de désendettement est très acceptable.

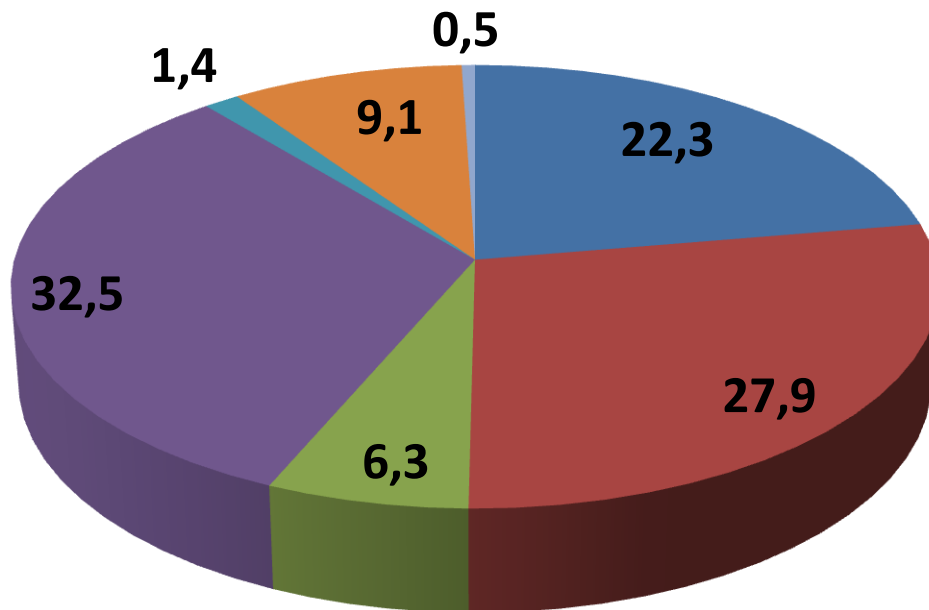
3. Présentation du Budget Primitif 2019

Budget Primitif 2019 Dépenses de Fonctionnement

011 Charges à caractère général	200 973,36€	22,3%
012 Charges de personnel	250 540,74€	27,9%
014 Atténuation de produits	56 583,19€	6,3%
023 Virement à la section d'investissement	292 223,00€	32,5%
042 Amortissement des terrains	12 551,24€	1,4%
65 Autres charges gestion courante	81 946,00€	9,1%
66 Charges financières	4 682,47€	0,5%
Total des dépenses de fonctionnement	899 500,00€	100,0%

Budget Primitif 2019

Dépenses de Fonctionnement



- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel
- 014 Atténuation de produits
- 023 Virement à la section d'investissement
- 042 Amortissement des terrains
- 65 Autres charges gestion courante
- 66 Charges financières

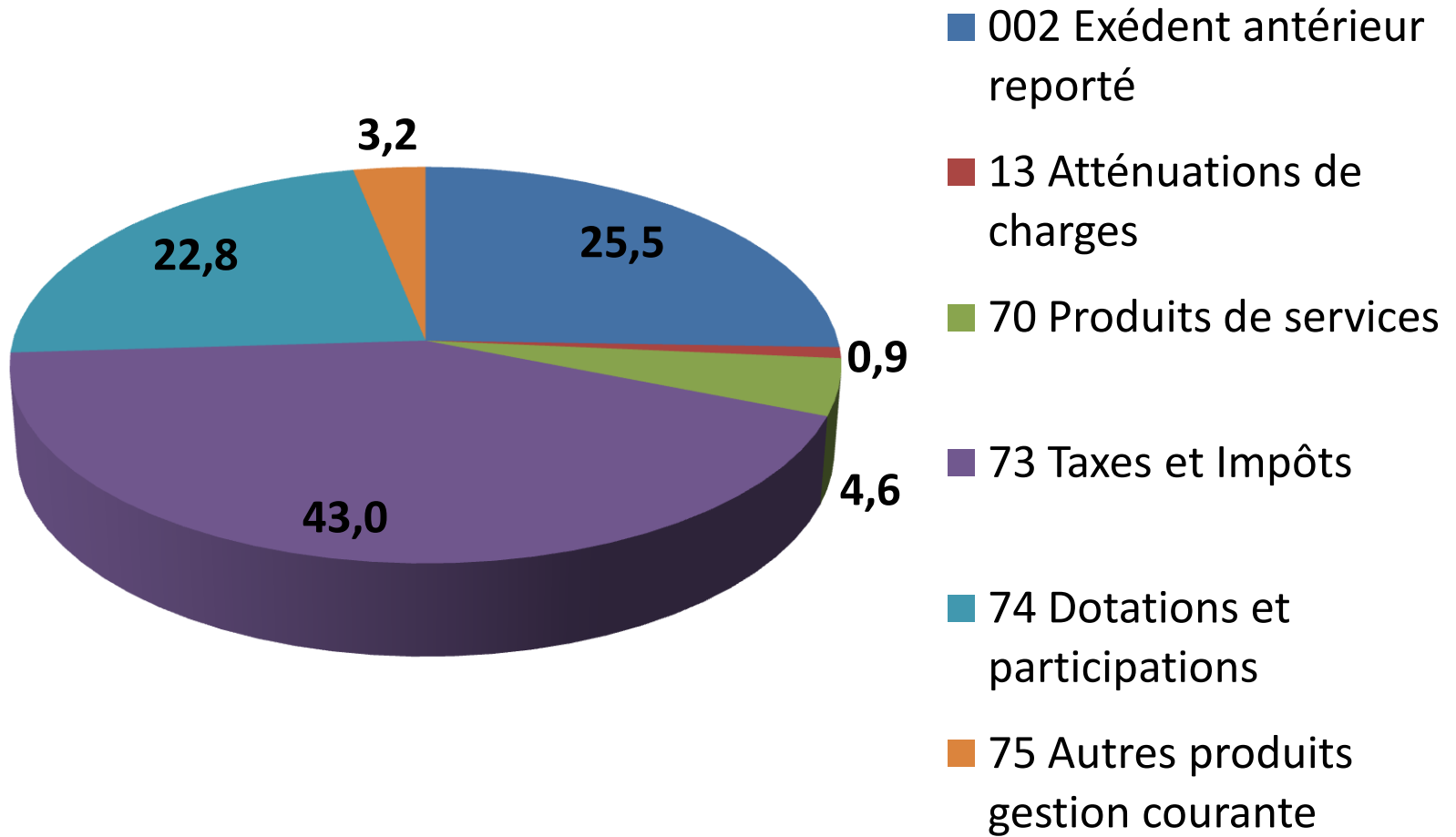
Budget Primitif 2019

Recettes de Fonctionnement

002 Excédent antérieur reporté	229 647,11€	25,5%
13 Atténuations de charges	8 000,00€	0,9%
70 Produits de services	41 450,00€	4,6%
73 Taxes et Impôts	386 854,00€	43,0%
74 Dotations et participations	205 176,34€	22,8%
75 Autres produits gestion courante	28 372,55€	3,2%
Total des recettes de fonctionnement	899 500,00€	100,0%

Budget Primitif 2019

Recettes de Fonctionnement

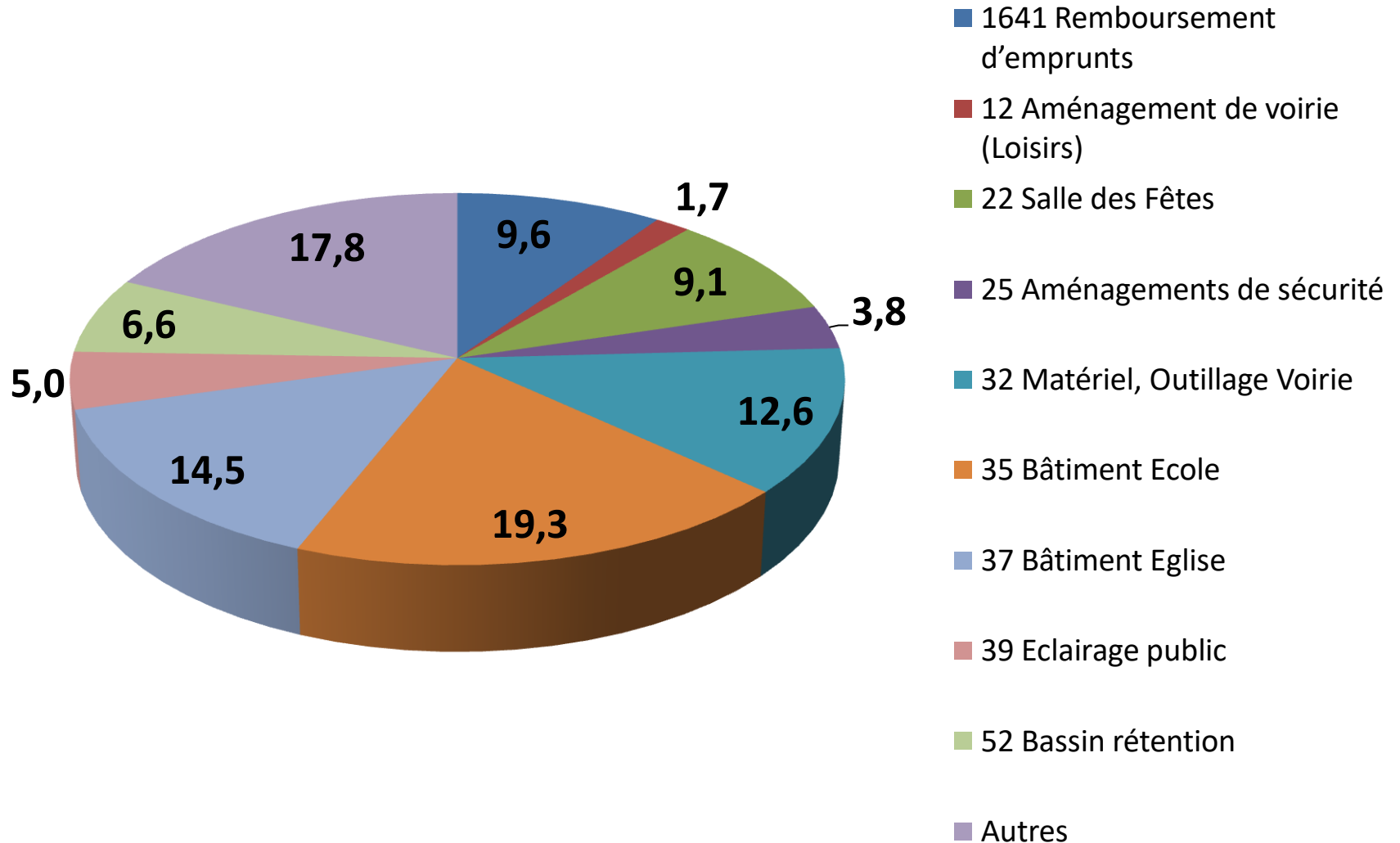


Budget Primitif 2019

Dépenses d'investissement

1641 Remboursement d'emprunts	58 123,60€	9,6%
12 Aménagement de voirie (Loisirs)	10 000,00€	1,7%
22 Salle des Fêtes	55 000,00€	9,1%
25 Aménagements de sécurité	23 000,00€	3,8%
32 Matériel, Outillage Voirie	76 400,00€	12,6%
35 Bâtiment Ecole	116 823,00€	19,3%
37 Bâtiment Eglise	88 000,00€	14,5%
39 Eclairage public	30 000,00€	5,0%
52 Bassin rétention	40 000,00€	6,6%
Autres	108 000,40€	17,8%
Total dépenses d'investissement	605 347,00€	100,0%

Budget Primitif 2019 Dépenses d'investissement

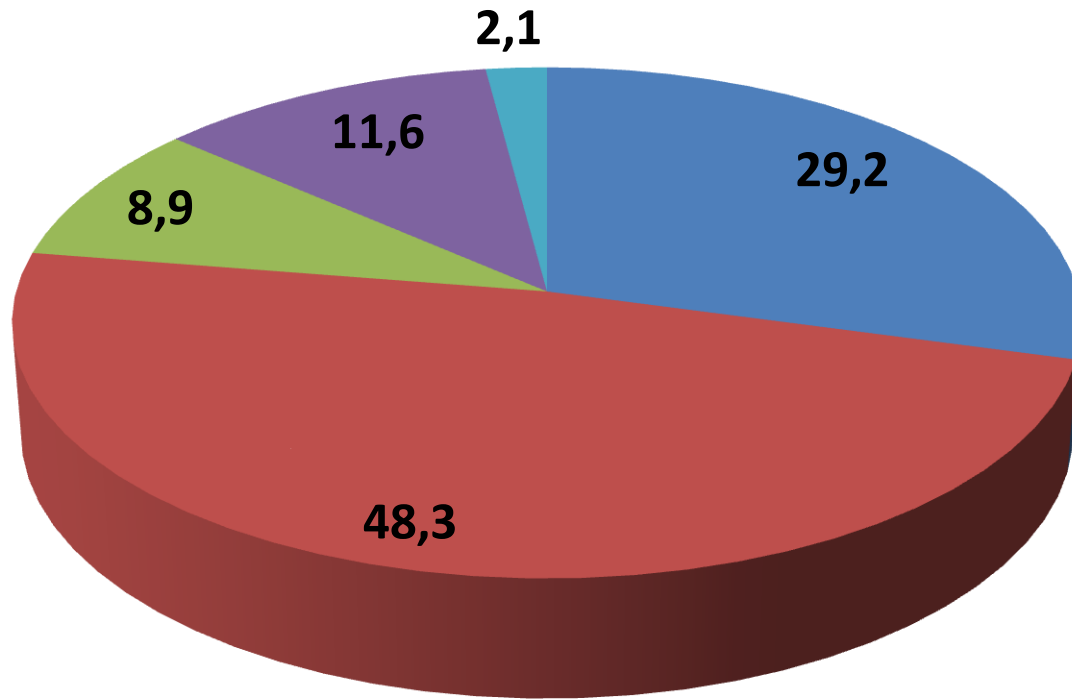


Budget Primitif 2019 Recettes d'investissement

001 Solde d'exécution d'investissement reporté	176 882,85€	29,2%
021 Virement de la section d'investissement	292 223,00€	48,3%
FCTVA	53 689,70€	8,9%
Subventions (Région, Département)	70 000,21€	11,6%
Autres	12 551,24€	2,1%
Total des recettes d'investissement	605 347,00€	100,0%

Budget Primitif 2019

Recettes d'investissement



- 001 Solde d'exécution d'investissement reporté
- 021 Virement de la section d'investissement
- FCTVA
- Subventions (Région, Département)
- Autres

Conclusion

- Poursuivre nos efforts pour **diminuer nos dépenses de fonctionnement** (un des axes prioritaires la réduction de la consommation d'énergie dans nos bâtiments communaux).
- Rester prudents quant à l'investissement de projets futurs et **obtenir un maximum de subventions.**
- **Maintenir notre CAF** afin de garantir le paiement d'une partie des charges d'investissement en autofinancement.

Merci de votre attention



Commission finances